

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

PHALANX Cyromazin liquide

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit 5257
Synonymes CHZB0061

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange Larvicide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise Lactipar AG
Rengglochstrasse 38
CH-6012 Obernau-Luzern
Tel. +41 41 320 93 88
Fax +41 41 320 93 90
www.lactipar.ch
info@lactipar.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence +41 44 251 51 51 (Tox Center)
24h-Notruf: 145

Date d'émission 16.07.2015/JM

Version 001

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1, H318

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



| | |
|----------------------------------|--|
| Mention d'avertissement | Danger |
| Mentions de danger | H318: Provoque des lésions oculaires graves. |
| Conseils de prudence | P301+P312: EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P280c: Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| Conseil supplémentaire | Aucun(e). |
| Identificateur de produit | 2,2' -oxybisethanol; diethylene glycol, No.-CAS 111-46-6, No.-CE 203-872-2 Acetic acid, No.-CAS 64-19-7, No.-CE 200-580-7 Milchsäure 80%, No.-CAS 79-33-4, No.-CE 201-196-2 |
| 2.3. Autres dangers | Pas d'information disponible. |

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique Larvicide.

| Composants | | Classification CLP | Identificateur de produit |
|--|-----------|--|---|
| 2,2' -oxybisethanol; diethylene glycol | 20% - 25% | Acute Tox. 4 H302 | No.-CAS: 111-46-6 No.-CE: 203-872-2 No.-Index: 603-140-00-6 |
| Acetic acid | 2.5% - 5% | Skin Corr. 1A H314, Flam. Liq. 3 H226 [CSk1A: C ≥ 90 % CSk1B: 25 % ≤ C < 90 % CSk2: 10 % ≤ C < 25 % CEy2: 10 % ≤ C < 25 %], Notes B | No.-CAS: 64-19-7 No.-CE: 200-580-7 No.-Index: 607-002-00-6 |
| Milchsäure 80% | 5% - 10% | Eye Dam. 1 H318, Skin Irrit. 2 H315 | No.-CAS: 79-33-4 No.-CE: 201-196-2 |

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|------------------------------|---|
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas graves. |
| Contact avec la peau | Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste. |
| Ingestion | Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés N'importe lequel.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes particulières d'intervention Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|---|---|
| Conseils pour les non-secouristes | Utiliser un équipement de protection individuel. Assurer une ventilation adéquate. |
| Conseils pour les secouristes | A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. |
| 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement | Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. |
| 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. |

7. Manipulation et stockage

| | |
|--|--|
| 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'ingestion, l'exposition prolongée des yeux et de la peau, et l'inhalation de toute vapeur générée. |
| 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités | Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Protéger du gel. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver à une température supérieure à 10 °C. Conserver dans le conteneur d'origine. Classe de stockage:12. |
| 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) | Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange. |

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

| | |
|---|--|
| Limite(s) d'exposition | Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. |
| Diethylene glycol (CAS 111-46-6) | |
| Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs) | 10 ppm TWA [MAK] 44 mg/m ³ TWA [MAK] |
| Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs) | 40 ppm STEL [KZW] 176 mg/m ³ STEL [KZW] |
| Acetic acid (CAS 64-19-7) | |
| Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs) | 10 ppm TWA [MAK] 25 mg/m ³ TWA [MAK] |
| Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs) | 20 ppm STEL [KZW] 50 mg/m ³ STEL [KZW] |

8.2. Contrôles de l'exposition

| | |
|---------------------------------|--|
| Contrôle de l'exposition | Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À |
|---------------------------------|--|

| | |
|---|--|
| professionnelle | manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. |
| Protection individuelle | |
| <i>Protection respiratoire</i> | En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. |
| <i>Protection des mains</i> | Gants en Chloroprène. EN 374. Temps de percée: 1 h. Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte. |
| <i>Protection des yeux</i> | Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. |
| <i>Protection de la peau et du corps</i> | Vêtements de protection à manches longues. |
| Risques thermiques | Pas de précautions spéciales. |
| Contrôle d'exposition de l'environnement | Pas de précautions spéciales. |

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|-------------------------------|
| Forme | Liquide. |
| Couleur | Incolore. |
| Odeur | De vinaigre. |
| Seuil olfactif | Pas d'information disponible. |
| pH: | 4.3 |
| Point/intervalle de fusion: | Pas d'information disponible. |
| Point/intervalle d'ébullition: | Pas d'information disponible. |
| Point d'éclair: | Pas d'information disponible. |
| Vitesse d'évaporation: | Pas d'information disponible. |
| Inflammabilité: | Pas d'information disponible. |
| Limites d'explosivité: | Pas d'information disponible. |
| Pression de vapeur: | Pas d'information disponible. |
| Densité gazeuse: | Pas d'information disponible. |
| Densité relative: | 1.08 g/ml |
| Hydrosolubilité: | Pas d'information disponible. |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau): | Pas d'information disponible. |
| Température d'auto-inflammabilité: | Pas d'information disponible. |
| Température de décomposition: | Pas d'information disponible. |
| Viscosité: | Pas d'information disponible. |
| Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion: | non dangereux(se) |
| Propriétés comburantes | Aucun(e) |

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit Pas d'information disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique Stable à température et pression ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Pas d'information disponible.

10.4. Conditions à éviter Ne pas congeler. Cristallisation à 5 °C.

10.5. Matières incompatibles Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux Aucun raisonnablement prévisible.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë **Diethylene glycol (CAS 111-46-6)**
Dermal LD50 Rabbit = 11890 mg/kg (NLM_CIP)
Oral LD50 Rat = 12565 mg/kg (NLM_CIP)
Acetic acid (CAS 64-19-7)
Dermal LD50 Rabbit = 1060 mg/kg (JAPAN_GHS)
Inhalation LC50 Rat = 11.4 mg/L 4 h(NLM_CIP)
Oral LD50 Rat = 3310 mg/kg (JAPAN_GHS)
Propanoic acid, 2-hydroxy-, (S)- (CAS 79-33-4)
Dermal LD50 Rabbit > 2000 mg/kg (IUCLID)
Oral LD50 Rat = 3730 mg/kg (IUCLID)

Corrosion/irritation cutanée Irritation légère de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire/cutanée Aucun(e).

Cancérogénicité Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.

Mutagénicité sur les cellules germinales Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

Toxicité pour la reproduction Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Donnée non disponible.

Danger par aspiration Donnée non disponible.

Expérience chez l'homme Donnée non disponible.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité Donnée non disponible.

Diethylene glycol (CAS 111-46-6)

EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Anaerobic Degradation Biodegradable under anaerobic conditions.

EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Aerobic Degradation Inherently biodegradable according to OECD guidelines.

Acetic acid (CAS 64-19-7)

EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Anaerobic Degradation Biodegradable under anaerobic conditions.

EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Aerobic Degradation Readily biodegradable according to OECD guidelines.

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data 96 h LC50 Pimephales promelas: 79 mg/L [static]
96 h LC50 Lepomis macrochirus: 75 mg/L [static]

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data 48 h EC50 Daphnia magna: 65 mg/L [Static]

Propanoic acid, 2-hydroxy-, (S)- (CAS 79-33-4)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data 96 h LC50 Brachydanio rerio: 320 mg/L [semi-static]
96 h LC50 Lepomis macrochirus: 100 - 180 mg/L [static]
96 h LC50 Oncorhynchus mykiss: 100 - 180 mg/L [static]

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data 48 h EC50 Daphnia magna: 240 mg/L
48 h EC50 Daphnia magna: 180 - 320 mg/L [Static]

12.2. Persistance et dégradabilité Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.4. Mobilité dans le sol Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas d'information disponible.

12.6. Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|--|
| Résidus de produit / produit non utilisé | Mettre les excédents et les solutions non recyclables à la disposition d'une compagnie d'élimination de déchets connue. No de déchet suivant le CED: 02 01 08. L'origine-clé visé déchets au Catalogue européen des déchets (CED) est une recommandation. En raison des différentes applications en besoins de l'utilisateur peut un autre numéro de la clé de déchets doit être attribué. |
| Emballages contaminés | Eliminer comme le produit non utilisé. |

14. Informations relatives au transport

| | |
|----------------------------|--------------|
| ADR/RID | Non demandé. |
| IMDG | Non demandé. |
| IATA | Non demandé. |
| Autres Informations | Aucun(e). |

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| | |
|--|---|
| Informations réglementaires | Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP). |
| Diethylene glycol (CAS 111-46-6) | |
| EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances | Present |
| Acetic acid (CAS 64-19-7) | |
| Switzerland - Volatile Organic Compounds (VOCs) | 2915.2100 |
| EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances | Present |
| EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances | Present |
| Propanoic acid, 2-hydroxy-, (S)- (CAS 79-33-4) | |
| EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances | Present |
| EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances | Present |
| Produit biocide | CHZB0061 Le produit contient: 8 % N-cyclopropyl-1,3,5-triazine-2,4,6-triamine. |
| 15.2. Évaluation de la sécurité chimique | Non demandé. |

16. Autres informations

| | |
|---|---|
| Signification des abréviations et acronymes utilisés | CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP) |
| Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3 | H226: Liquide et vapeurs inflammables. H302: Nocif en cas d'ingestion. H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. |
| Autres informations | Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette. Ne pas appliquer sur l'animal. |
| Mode d'emploi | Réservé aux utilisateurs professionnels. |
| Clause de non-responsabilité | Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. |